

**contenu du message**

de	"Bernard COLLIN" <
à	enquetepublique.vendee2@orange.fr
date	22/10/18 15:02
objet	<b>Enquête publique Parc éolien du Millard</b>
pièce(s) jointe(s)	2 fichier(s) <a href="#">Dossier éol...pdf (165.50 ko)</a> , <a href="#">Dossier éol...pdf (165.51 ko)</a>

Bonjour,

Le projet du Millard avec 6 éoliennes nous impacte également nous vous prions de bien vouloir trouver en pièces jointes notre avis défavorable à ce projet

Meilleures salutations

Josette et Bernard COLLIN  
Logis La Folie  
85320 Mareuil-sur-Lay

**Sites internet :**

<https://www.vacances-vendee-mareuil.com>  
<https://www.facebook.com/domainelafolie>

## Non au projet de parc éolien du Millard !

Le parc éolien du Millard comporterait six éoliennes d'une hauteur de pales de 90 m.

- S'ajoutant aux 13 éoliennes du parc de Corpe et au 8 éoliennes en projet aux Marzières, un parc de 27 éoliennes viendrait ainsi envahir et polluer visuellement le cadre de vie rural des communes de Saint Jean de Beugné, Sainte Gemme la Plaine et des communes avoisinantes.
- L'importance de ce site de 27 éoliennes va peser lourdement sur la valeur immobilière des maisons individuelles bâties, préjudice estimé par les experts de 20 et 40 %. Certaines maisons seront invendables. Qui va compenser cette perte : les promoteurs, les communes, l'Etat ?
  - Les éoliennes dégradent le patrimoine paysager et architectural.  
Elles sont incompatibles avec les Monuments Historiques : Le Logis de la Chevalerie et le logis de la Popelinière à Sainte Gemme la Plaine, le logis de Chaligny à Sainte Pexine, et le Château de Bessay sont situés dans un environnement encore préservé. Ces monuments sont protégés par le Ministère de la Culture et font l'objet de travaux de restauration très importants depuis de nombreuses années sous la conduite des architectes des Bâtiments de France. Ce projet occasionnerait une covisibilité désastreuse dans le paysage immédiat de ces quatre sites protégés.  
L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.
- Ce projet serait une atteinte grave à l'économie touristique dynamique du Sud Vendée Littoral.  
A Chaligny notamment les Rencontres du Patrimoine et de la Création où participent 120 exposants artisans du Patrimoine ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme la plus importante de la Région dans ce domaine.
- Les éoliennes ont le gros défaut de produire une énergie intermittente et ne participent qu'à une infime partie de la production d'énergie. Devant être relayées par des usines thermiques qui dégagent du CO<sup>2</sup> elle participent au dérèglement climatique.  
L'Allemagne, championne de l'éolien, est le pays européen le plus pollueur en CO<sup>2</sup> !
- Le Sud Vendée est déjà saturé d'éoliennes, halte au saccage visuel et écologique !

**Pour toutes ces raisons nous nous prononçons de la façon la plus défavorable contre ce projet.**

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom : Bernard COLLIN

Adresse : La Folie, 85320 MAREUIL-SUR-LAY DISSAIS

## Non au projet de parc éolien du Millard !

Le parc éolien du Millard comporterait six éoliennes d'une hauteur de pales de 90 m.

- S'ajoutant aux 13 éoliennes du parc de Corpe et au 8 éoliennes en projet aux Marzières, **un parc de 27 éoliennes viendrait ainsi envahir et polluer visuellement le cadre de vie rural** des communes de Saint Jean de Beigné, Sainte Gemme la Plaine et des communes avoisinantes.
- **L'importance de ce site de 27 éoliennes va peser lourdement sur la valeur immobilière des maisons individuelles bâties**, préjudice estimé par les experts de **20 et 40 %**. Certaines maisons seront invendables. Qui va compenser cette perte : les promoteurs, les communes, l'Etat ?  
**- Les éoliennes dégradent le patrimoine paysager et architectural.**  
Elles sont incompatibles avec les Monuments Historiques : Le Logis de la Chevalerie et le logis de la Popelière à Sainte Gemme la Plaine, le logis de Chaligny à Sainte Pexine, et le Château de Bessay sont situés dans un **environnement encore préservé**. Ces monuments sont **protégés par le Ministère de la Culture** et font l'objet de travaux de restauration très importants depuis de nombreuses années sous la conduite des **architectes des Bâtiments de France**. Ce projet occasionnerait **une covisibilité désastreuse** dans le paysage immédiat de ces quatre sites protégés.  
**L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise** par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.
- **Ce projet serait une atteinte grave à l'économie touristique dynamique du Sud Vendée Littoral.**  
A Chaligny notamment les **Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme **la plus importante de la Région dans ce domaine.**
- **Les éoliennes ont le gros défaut de produire une énergie intermittente** et ne participent qu'à une infime partie de la production d'énergie. **Devant être relayées par des usines thermiques qui dégagent du CO<sup>2</sup> elle participent au dérèglement climatique.**  
L'Allemagne, championne de l'éolien, est le pays européen le plus pollueur en CO<sup>2</sup> !
- **Le Sud Vendée est déjà saturé d'éoliennes, halte au saccage visuel et écologique !**

**Pour toutes ces raisons nous nous prononçons de la façon la plus défavorable contre ce projet.**

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom : Josette COLLIN

Adresse : La Folie, 85320 MAREUIL-SUR-LAY DISSAIS